



DELEGATION FRANÇAISE
A L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

Communiqué de presse

Paris, le 11 juillet 2012

Le Sénateur Alain NÉRI élu Vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Alain Néri, sénateur socialiste du Puy-de-Dôme, premier vice-président de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, a été élu Vice-président de cette assemblée lors de la session annuelle qui s'est tenue à Monaco du 5 au 9 juillet 2012.

En qualité de Vice-président, Alain Néri aura la possibilité d'influer sur l'ordre du jour et d'orienter les travaux de cette assemblée, qui réunit 320 parlementaires originaires des 56 pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie membres de l'OSCE, la plus grande organisation régionale existante dans le domaine de la sécurité, qui s'étend de Vancouver à Vladivostok.

Il s'est engagé à développer, dans le cadre de ses nouvelles fonctions, « *les idéaux communs de paix, de liberté, de coopération et de démocratie* », qui sont au cœur du fonctionnement de l'OSCE, ainsi qu'à contribuer activement au fonctionnement et au rayonnement de l'Organisation. Il veillera à ce que les engagements pris par les États participants en matière politique, économique, environnementale, de sécurité et de droits de l'Homme soient tenus. Il participera également à des missions d'observation électorale, qu'il pourrait être amené à diriger.

Lors de la session annuelle, les sénateurs de la délégation française sont intervenus pour soutenir le rôle de l'OSCE en matière d'observation électorale et appuyer le règlement du conflit entre la Moldavie et la région de Transnistrie, à la suite des progrès enregistrés cette année dans le cadre du processus 5+2. Ils ont également appuyé l'adoption d'un traité régulant le commerce des armes, dont les négociations sont actuellement en cours dans le cadre de l'ONU. Ils ont participé activement aux débats consacrés aux conséquences de la crise économique et financière sur l'espace de l'OSCE, à l'octroi du statut de partenaire à l'Autorité palestinienne ou encore à l'État de droit en Russie autour du cas de Sergèï Magnitsky, avocat russe décédé en détention.

S E R V I C E D E L A C O M M U N I C A T I O N
D I V I S I O N D E L A P R E S S E